

Compte rendu du groupe Adhoc Poulpe Lundi 19 février 2024 - En ligne

Nicolas Fernandez Munoz, président du groupe de travail, a débuté la réunion en remerciant la participation des membres à ce groupe Adhoc dédié au partage d'information sur le poulpe, espèce d'importance pour de nombreuses communautés côtières du CC SUD.

Le compte rendu de la précédente réunion et l'ordre du jour ont été validés à l'unanimité.

Nicolas Fernandez Munoz a précisé que ce groupe avait pour objectif de produire un avis ; des propositions pour une gestion améliorée du poulpe et plus uniforme sur l'ensemble de la façade atlantique, tout en considérant les caractéristiques de chaque territoire. Pour atteindre cet objectif les membres ont besoin de s'appuyer sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles, ce que cette réunion a pour ambition de présenter, pour chaque région étudiée. L'ensemble des présentations sont disponibles sur le site du CC SUD.

1. Portugal

João Pereira (IPMA) a rappelé certains éléments de biologie du poulpe : c'est une espèce au cycle de vie court (1 an) et la croissance rapide, la reproduction n'a lieu qu'une fois à la fin de la vie. Les œufs sont émis au large, c'est après l'éclosion que les larves migrent verticalement vers le fond. La phase larvaire en milieu pélagique est donc l'étape du cycle la plus sensible, notamment aux conditions environnementales et à la prédation, et donc qui impacte le plus les niveaux de production. L'abondance peut ainsi varier de 40% d'une année sur l'autre, ce qui rend la gestion difficile.

La reproduction a lieu toute l'année mais un pic est observé variant selon les zones (Sud/Ouest). En dessous de 750 grammes seulement 10% des femelles sont matures.

La pêche du poulpe au Portugal est née il y a plus de 500 ans dans l'Algarve (Sud du Portugal) et s'est progressivement développée vers le Nord. C'est une pêche artisanale utilisant casiers et pots, dont le poulpe est l'une des principales espèces ciblées. Le chalutage ne représente que 20% de l'effort et est donc largement minoritaire.

La gestion de cette pêcherie a débuté dans les années 80, et aujourd'hui réalisée par un système de licences déterminant un nombre maximum de pièges par navire. Depuis 2020, un système de cogestion est en place. La pêche illégale semble cependant importante.

La pêche de loisir est autorisée et encadrée. Le suivi se réalise par échantillonnage en criée.

2. Andalousie

Ignacio Sobrino (IEO) a présenté les données de captures du CIEM sur le poulpe avec depuis 2021 une part des captures réalisées en France équivalente à la part espagnole, ceci révèle le déplacement de l'espèce vers le Nord.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Dans le golfe de Cadiz, la capture se répartit entre pêche au chalut (24% des débarquements) et pêche artisanale : aux pots, aux casiers et au « chivo » (hameçon).

Les débarquements montrent une très forte variation interannuelle (de 5000 à 500 tonnes en 1 an). Fluctuations par d'autres éléments que la pêche.

La gestion actuelle a été établie en 2017 puis modifiée en 2020, celle-ci comprend :

- La mise en place d'un suivi satellite
- Une limitation du type d'engins à bord (un seul type à la fois par jour)
- Un nombre de pièges maximal par navire
- Interdiction des pots en plastique
- Zones de pêche interdites
- Poids minimum de capture à 1kg
- Arrêt biologique

Concernant l'évaluation du stock, le court cycle de vie et la difficulté de mesure de l'âge, impliquent une analyse des tendances difficile, les modèles de production classiques ne sont pas adaptés.

Compte tenu de la grande sensibilité de l'abondance des céphalopodes aux conditions environnementales et de l'absence d'un « tampon » d'individus plus âgés, on pourrait dire que l'abondance annuelle pourrait être prédite uniquement à partir des conditions environnementales. Une corrélation au taux de pluie semble ainsi forte. Sur ce point et en réponse à Morgane Ramonet (CDPMEM 29), João Pereira (IPMA) a confirmé qu'un impact négatif de la pluie est aussi observé au Portugal

Un premier modèle ainsi développé permet d'estimer les débarquements depuis 2015.

En réponse à Nicolas Fernandez Munoz (OPP CONIL), Ignacio Sobrino a indiqué que oui les algues invasives pourraient avoir un impact, des études sont nécessaires ce qui demandera du temps et des données sur plusieurs années.

Puis en réponse à Jose Antonio Beiro (FEDPEMAR), Ignacio Sobrino a expliqué que la pêche récréative du poulpe est interdite en Andalousie.

3. Galice

Pedro Riveiro Dominguez (Xunta de Galicia) a présenté la gestion du poulpe en Galice, celle-ci est déterminée annuellement par décret. Sont déterminés, les engins autorisés, le poids minimal (avec une marge de tolérance depuis cette année) en fonction des antécédents et comportement de l'espèce.



Miguel Salvande Fraga (Xunta de Galicia) a indiqué qu'en Galice, le cycle biologique du poulpe est influencé par les phénomènes d'upwellings, en impactant notamment pour disponibilité des aliments et la migration des larves du poulpe lors de la migration vers le fond, plus ou moins loin de la cote. Le changement climatique aura dès lors un fort impact sur le poulpe, qu'il est nécessaire d'étudier.

Il est identifié que la capacité reproduction des femelles augmente avec la taille, et un seul pic de reproduction est noté par an.

Le pic de capture est observé l'été, et est principalement réalisé aux casiers pêcherie en été. La pêcherie au casier s'est développée depuis 1981 et des mesures de gestion ont été prises des 1992. Aujourd'hui des limitations par jour, un repos biologique et un système de cogestion sont en place.

4. Asturies

María del Pino Fernández Rueda (Dirección General de Pesca Marítima) a précisé que la pêcherie du poulpe se divise en 2 zones dans les Asturies : Occident et Orient. Uniquement, la zone occidentale dispose du plan de gestion validé MSC (depuis 2016), même si des mesures sont également prises en zone orientale, notamment le poids minimal de 1kg, résultant d'études de maturité sur les femelles.

María del Pino Fernández Rueda a ensuite précisé les éléments suivants pour **la zone Occidentale** : c'est une pêche artisanale (navires <12m) ciblée majoritairement à la nasse dont le poulpe est la principale espèce capturée

Le plan de gestion est défini sur 8 ports, avec entre 40 et 50 navires et une période de repos biologique entre janvier et mars.

L'obligation de déclaration des débarquements depuis 2001 permet le suivi et depuis 2014-2015 des échantillonnages, observations à bord, marquages et un suivi GPS des navires sont de plus réalisés. Finalement, depuis les dernières campagnes, un suivi du poids moyen par semaine est réalisé par Cofradia.

Concernant la gestion, elle est réalisée annuellement et régleme le type et nombre de nasses par navire, un arrêt biologique, des sorties en mer uniquement la journée, le poids minimum, et un maximum de captures en poids par navires ;

Au vu de la grande variabilité de productivité déjà évoquée, un modèle spécifique a été développé en Asturies basée sur la « production latente » ; les résultats montrent un taux d'exploitation faible. En 2022, une campagne vidéo a été réalisée pour vérifier les résultats positifs et a mis en lumière l'importance du rejet immédiat des captures non désirées.

5. Aspects génétiques

Yaisel Borrell Pichs (Université d'Oviedo) a présenté les objectifs et résultats du projet ECOS(i)FOOD pour le poulpe.

L'objectif du projet était de répondre au manque de connaissances observée sur la durabilité des pêcheries **artisanales**, ce qui est le cas du poulpe dans les Asturies.

Pour cela les scientifiques du projet ont utilisé des outils génétiques, pour déterminer la structure du stock, l'influence du changement climatique, mieux identifier les populations et les variations spatiotemporelles.

Des échantillons sur 500 individus ont alors été prélevés sur différentes pêcheries (Asturies, Pays Basque, Canaries, Portugal) à différentes saisons et sur plusieurs années.

Les résultats montrent une exploitation durable du stock, quelle que soit la pêcherie : la variation génétique est importante, non structurée et correspond aux estimations (la variation génétique d'un stock en déclin serait plus faible).

La recherche à partir de l'ADN environnemental continue, avec pour objectif de déterminer et quantifier à partir d'échantillons d'eau, la présence de poulpe dans une zone donnée.

En réponse à Maria José Rico (FECOPPAS), Yaisel Borrell a précisé que les marqueurs génétiques sont uniques à chaque espèce mais que la méthodologie peut être transposée et appliquée pour d'autres stocks, notamment le thon rouge.

En réponse à Manu Kelberine (CRPMEM 29) Yaisel Borrell a indiqué que les prélèvements d'ADN environnemental sont réalisés sur les bateaux où sont présents des observateurs, afin de pouvoir établir une relation avec la quantité de poulpe observé.

6. Échange avec les membres

Poids de capture minimal :

En réponse à Nicolas Fernandez Munoz, Luis Silva (IEO) a commenté que l'adoption d'un poids minimum de 1kg pour toute la façade atlantique pour préserver les reproducteurs et donc maximiser la ponte est envisageable.

Pour João Pereira (IPMA), l'idéal serait un poids minimum de 1kg100g, mais vu les difficultés d'estimation lors de la capture, la marge de tolérance jusqu'à 750g semble appropriée.

Morgane Ramonet (CDPMEM 29) a commenté que la France permettait un poids minimal de 750g, suivant la législation européenne, mais que les professionnels semblent favorables à une augmentation à 1kg.

Pêche récréative :





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

En réponse à Jose Antonio Beiro (FEDPEMAR), Ignacio Sobrino a indiqué que la pêche récréative du poulpe est interdite en Andalousie.

En Asturies Maria del Pino a précisé que les captures récréatives étaient négligeables et uniquement en zone côtière.

Au Portugal, les données ne sont pas disponibles selon João Pereira.

Llibori Martinez (IFSUA) a commenté qu'en Catalogne des études sont en cours sur ce sujet depuis 2020.

BILAN

- **Les données scientifiques disponibles pour la Galice, le Portugal, les Asturies et l'Andalousie ont été présentées aux membres.**
- **Les conditions environnementales déterminent l'abondance ou non de l'espèce.**
- **La gestion de la pêche récréative a posé question, mais est un sujet pour lequel peu de données sont disponibles**
- **Un poids de capture minimal à 1kg pour l'ensemble de la zone semble une mesure d'uniformisation atteignable**
- **Les données génétiques montrent un stock en bon état.**

